



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Session du 11 février 2019

Sessione di l'11 di ferraghju di u 2019

Rapport N° 2019-12

Raportu N° 2019-12

Rapport du Président de la Chambre des Territoires Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii

Objet : Services publics sur les territoires

Oggetu : Servizii pùblichu nantu à i territorii

En application de l'article 5.2 : Ordre du jour, du règlement intérieur de la Chambre des Territoires, les membres peuvent demander l'inscription d'un sujet relevant soit des compétences exercées par la personne publique que le demandeur représente, soit d'un sujet d'actualité pouvant nécessiter un débat au sein de la Chambre des Territoires avant la tenue d'un débat à l'Assemblée de Corse. Cette demande doit être transmise dans les dix jours précédents la session.

Bien que la demande de Monsieur Pierre Marcellesi ne s'inscrive pas dans l'un de ces deux cas, j'ai souhaité donner une suite favorable à sa demande car elle porte sur un sujet particulièrement sensible, largement évoqué dans le cadre des travaux du Comité de massif : le maintien des services publics dans le rural.

Par conséquent, je vous invite à prendre connaissance de sa motion, jointe en annexe et vous la soumet pour approbation.

Je vous propose par ailleurs, que la Chambre des Territoires puisse être associée étroitement aux travaux de la Commission ad hoc qu'il est proposé de créer au sein de l'Assemblée de Corse et désigne pour cela deux représentants, l'un pour le collège des maires et l'autre pour le collège des intercommunalités.

Vi pregu di deliberà ne.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.